

Priz de l'Abonnement - Edition Hebdomadaire
POUR LES ETATS-UNIS 5.00
POUR L'ETRANGER 12.15

LE NUMERO

CINQ SOUS

Priz de l'Abonnement - Edition Hebdomadaire
POUR LES ETATS-UNIS 5.00
POUR L'ETRANGER 12.15

L'Abbeille

POLITIQUE LITTÉRAIRE PRO ARIS ET FOCIS SCIENCES ARTS

NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 14 AVRIL 1913

86ème Année

1er Septembre 1827

L'Abelle de la Nouvelle-Orléans
NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO.
LIMITED
Bureaux: 323 Rue de Chartres
entre Conti et Bienville
Entered at the Post Office of New Orleans as
Second Class Matter

CHEMINS DE FER
HEURES D'ARRIVEES ET DE DEPARTS

Illinois Central

ARRIVEE	DEPART
The Limited, Chicago, St. Louis, Louisville, Cincinnati	8:15 p.m.
East Mail, Chicago, St. Louis, Louisville, Cincinnati	10:55 a.m.
Northern Express, Chicago, St. Louis, Louisville, Cincinnati	9:30 p.m.
Excursion Dimanche	9:30 p.m.
DEPART	ARRIVEE
The Limited, Chicago, St. Louis, Louisville, Cincinnati	9:15 a.m.
East Mail, Chicago, St. Louis, Louisville, Cincinnati	7:30 p.m.
Northern Express, Chicago, St. Louis, Louisville, Cincinnati	9:30 p.m.
Excursion Dimanche	9:30 p.m.

Yazoo and Mississippi Valley

ARRIVEE	DEPART
Memphis Express	8:10 a.m.
Easton and Woodville Accommodation	9:30 p.m.
Excursion Dimanche	9:30 p.m.
DEPART	ARRIVEE
Memphis Express	7:00 a.m.
Easton and Woodville Accommodation	3:15 p.m.
Excursion Dimanche	9:30 a.m.

Southern Pacific Company

ARRIVEE	DEPART
Houston Local	5:25 p.m.
Houston Express	6:45 p.m.
Lafayette Local	11:45 a.m.
Texas Express	7:30 p.m.
DEPART	ARRIVEE
Houston Local	6:55 a.m.
Houston Express pour Louisiana, Texas et Californie	11:55 a.m.
Lafayette Local	9:00 p.m.
Texas Express	9:30 p.m.

New Orleans Great Northern Railroad

ARRIVEE	DEPART
Jackson, Columbia, Tylerstown, Folsom et intermédiaire	5:50 p.m.
Folsom, Columbia, Tylerstown, Jackson et intermédiaire	8:50 a.m.
DEPART	ARRIVEE
Jackson, Columbia, Tylerstown, Folsom et intermédiaire	9:05 p.m.
Folsom, Columbia, Tylerstown, Jackson et intermédiaire	6:00 p.m.

Queen and Crescent Route

DEPART	ARRIVEE
New York et Washington	7:30 p.m.
Cincinnati et Asheville	9:10 a.m.
St. Louis et Chicago	8:00 a.m.
Cincinnati et Asheville	8:35 a.m.
Meridian Accommodation	6:00 a.m.
Excursion du Dimanche	7:10 a.m.
ARRIVEE	DEPART
New York et Washington	9:10 a.m.
Cincinnati et Asheville	9:10 a.m.
St. Louis et Chicago	8:35 a.m.
Cincinnati et Asheville	8:35 a.m.
Meridian Accommodation	4:35 a.m.
Excursion du Dimanche	8:10 a.m.

Frisco Lines

DEPART	ARRIVEE
Nouvelle Orléans	11:45 p.m.
Baton Rouge	11:45 p.m.
Opelousas	11:45 p.m.
Enlace	11:45 p.m.
Crowley	5:25 p.m.
ARRIVEE	DEPART
Nouvelle Orléans	4:40 p.m.
De Quimper	6:25 p.m.
Manvilleville	10:03 a.m.
Baton Rouge	3:10 p.m.
Houston	8:00 p.m.
Brownsville	4:00 p.m.
Houston	11:05 p.m.
ARRIVEE	DEPART
Nouvelle Orléans	1:45 p.m.
Baton Rouge	10:30 a.m.
Opelousas	3:33 a.m.
Enlace	6:55 a.m.
Crowley	4:35 a.m.

Station Terminale Rue Canal

DEPART	ARRIVEE
Nouvelle Orléans	11:45 p.m.
Baton Rouge	11:45 p.m.
Opelousas	11:45 p.m.
Enlace	11:45 p.m.
Crowley	5:25 p.m.
ARRIVEE	DEPART
Nouvelle Orléans	4:40 p.m.
De Quimper	6:25 p.m.
Manvilleville	10:03 a.m.
Baton Rouge	3:10 p.m.
Houston	8:00 p.m.
Brownsville	4:00 p.m.
Houston	11:05 p.m.

Station Terminale Rue Canal

DEPART	ARRIVEE
Nouvelle Orléans	11:45 p.m.
Baton Rouge	11:45 p.m.
Opelousas	11:45 p.m.
Enlace	11:45 p.m.
Crowley	5:25 p.m.
ARRIVEE	DEPART
Nouvelle Orléans	4:40 p.m.
De Quimper	6:25 p.m.
Manvilleville	10:03 a.m.
Baton Rouge	3:10 p.m.
Houston	8:00 p.m.
Brownsville	4:00 p.m.
Houston	11:05 p.m.

Station Terminale Rue Canal

DEPART	ARRIVEE
Nouvelle Orléans	11:45 p.m.
Baton Rouge	11:45 p.m.
Opelousas	11:45 p.m.
Enlace	11:45 p.m.
Crowley	5:25 p.m.
ARRIVEE	DEPART
Nouvelle Orléans	4:40 p.m.
De Quimper	6:25 p.m.
Manvilleville	10:03 a.m.
Baton Rouge	3:10 p.m.
Houston	8:00 p.m.
Brownsville	4:00 p.m.
Houston	11:05 p.m.

Station Terminale Rue Canal

DEPART	ARRIVEE
Nouvelle Orléans	11:45 p.m.
Baton Rouge	11:45 p.m.
Opelousas	11:45 p.m.
Enlace	11:45 p.m.
Crowley	5:25 p.m.
ARRIVEE	DEPART
Nouvelle Orléans	4:40 p.m.
De Quimper	6:25 p.m.
Manvilleville	10:03 a.m.
Baton Rouge	3:10 p.m.
Houston	8:00 p.m.
Brownsville	4:00 p.m.
Houston	11:05 p.m.

Station Terminale Rue Canal

DEPART	ARRIVEE
Nouvelle Orléans	11:45 p.m.
Baton Rouge	11:45 p.m.
Opelousas	11:45 p.m.
Enlace	11:45 p.m.
Crowley	5:25 p.m.
ARRIVEE	DEPART
Nouvelle Orléans	4:40 p.m.
De Quimper	6:25 p.m.
Manvilleville	10:03 a.m.
Baton Rouge	3:10 p.m.
Houston	8:00 p.m.
Brownsville	4:00 p.m.
Houston	11:05 p.m.

Louisiana Southern Railway
New Orleans, Texas and Mexico Railroad
(LIGNE LOUÏSE)

Trains arrivent et partent de la station
située aux rues St. Claude et
Champagne.

Trains spéciaux d'été pour
Meramec, Vivian, tous les jours excepté
le dimanche.

Trains de voyageurs pour
Tulsa à la Haye, 7:00 a.m.
Tous les jours, dimanche excepté.
Train quotidien 8:30 a.m.
Train électrique pour Shell
Beach, 7:00 a.m.
Train quotidien 4:30 p.m.

Trains spéciaux d'été pour
Chattanooga, 6:00 p.m.
Chattanooga, tous les jours excepté
le dimanche.

Trains de voyageurs de Pointe
à la Pêche, 6:00 p.m.
Tous les jours, dimanche excepté.
Train quotidien 6:15 p.m.
Train électrique pour Shell
Beach, 6:15 a.m.
Train quotidien 10:15 a.m.

Louisville et Nashville

ARRIVEE

New York and Nouvelle Orléans Limited	7:30 a.m.
Memphis et Chicago et New York Express	8:30 p.m.
Montgomery Accommodation	8:55 a.m.
Excursion Dimanche	8:55 a.m.
DEPART	ARRIVEE
New York and Nouvelle Orléans Limited	9:00 p.m.
Memphis et Chicago et New York Express	8:30 a.m.
Montgomery Accommodation	8:30 a.m.
Excursion Dimanche	8:30 a.m.
DEPART	ARRIVEE
New York and Nouvelle Orléans Limited	9:00 p.m.
Memphis et Chicago et New York Express	8:30 a.m.
Montgomery Accommodation	8:30 a.m.
Excursion Dimanche	8:30 a.m.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Edition Hebdomadaire de "L'Abbeille"

Nous publions régulièrement, le samedi matin, une édition hebdomadaire renfermant toutes les matières, littéraires, politiques et autres, qui ont paru pendant la semaine, dans "L'Abbeille" quotidienne. Cette édition, complète sous tous les rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal tous les jours, ou qui désirent tenir leurs amis ou correspondants européens au courant des affaires de la Louisiane. Nous le vendons sous pli dans nos bureaux à raison de 10 cents le numéro.

OFFICIEL.

Bureau du Surintendant de Police de la ville de la Nouvelle-Orléans, Louisiana, le 14 Avril 1913.

Attestation l'exécution des fonctions qui ont été dévolues par l'Article 107 de la Constitution de la ville de la Nouvelle-Orléans, Louisiana, par le Surintendant de Police, tel qu'il est amendé par l'Acte de 1909, par l'Acte de 1910, par l'Acte de 1911, par l'Acte de 1912, par l'Acte de 1913, par l'Acte de 1914, par l'Acte de 1915, par l'Acte de 1916, par l'Acte de 1917, par l'Acte de 1918, par l'Acte de 1919, par l'Acte de 1920, par l'Acte de 1921, par l'Acte de 1922, par l'Acte de 1923, par l'Acte de 1924, par l'Acte de 1925, par l'Acte de 1926, par l'Acte de 1927, par l'Acte de 1928, par l'Acte de 1929, par l'Acte de 1930, par l'Acte de 1931, par l'Acte de 1932, par l'Acte de 1933, par l'Acte de 1934, par l'Acte de 1935, par l'Acte de 1936, par l'Acte de 1937, par l'Acte de 1938, par l'Acte de 1939, par l'Acte de 1940, par l'Acte de 1941, par l'Acte de 1942, par l'Acte de 1943, par l'Acte de 1944, par l'Acte de 1945, par l'Acte de 1946, par l'Acte de 1947, par l'Acte de 1948, par l'Acte de 1949, par l'Acte de 1950, par l'Acte de 1951, par l'Acte de 1952, par l'Acte de 1953, par l'Acte de 1954, par l'Acte de 1955, par l'Acte de 1956, par l'Acte de 1957, par l'Acte de 1958, par l'Acte de 1959, par l'Acte de 1960, par l'Acte de 1961, par l'Acte de 1962, par l'Acte de 1963, par l'Acte de 1964, par l'Acte de 1965, par l'Acte de 1966, par l'Acte de 1967, par l'Acte de 1968, par l'Acte de 1969, par l'Acte de 1970, par l'Acte de 1971, par l'Acte de 1972, par l'Acte de 1973, par l'Acte de 1974, par l'Acte de 1975, par l'Acte de 1976, par l'Acte de 1977, par l'Acte de 1978, par l'Acte de 1979, par l'Acte de 1980, par l'Acte de 1981, par l'Acte de 1982, par l'Acte de 1983, par l'Acte de 1984, par l'Acte de 1985, par l'Acte de 1986, par l'Acte de 1987, par l'Acte de 1988, par l'Acte de 1989, par l'Acte de 1990, par l'Acte de 1991, par l'Acte de 1992, par l'Acte de 1993, par l'Acte de 1994, par l'Acte de 1995, par l'Acte de 1996, par l'Acte de 1997, par l'Acte de 1998, par l'Acte de 1999, par l'Acte de 2000, par l'Acte de 2001, par l'Acte de 2002, par l'Acte de 2003, par l'Acte de 2004, par l'Acte de 2005, par l'Acte de 2006, par l'Acte de 2007, par l'Acte de 2008, par l'Acte de 2009, par l'Acte de 2010, par l'Acte de 2011, par l'Acte de 2012, par l'Acte de 2013, par l'Acte de 2014, par l'Acte de 2015, par l'Acte de 2016, par l'Acte de 2017, par l'Acte de 2018, par l'Acte de 2019, par l'Acte de 2020, par l'Acte de 2021, par l'Acte de 2022, par l'Acte de 2023, par l'Acte de 2024, par l'Acte de 2025, par l'Acte de 2026, par l'Acte de 2027, par l'Acte de 2028, par l'Acte de 2029, par l'Acte de 2030, par l'Acte de 2031, par l'Acte de 2032, par l'Acte de 2033, par l'Acte de 2034, par l'Acte de 2035, par l'Acte de 2036, par l'Acte de 2037, par l'Acte de 2038, par l'Acte de 2039, par l'Acte de 2040, par l'Acte de 2041, par l'Acte de 2042, par l'Acte de 2043, par l'Acte de 2044, par l'Acte de 2045, par l'Acte de 2046, par l'Acte de 2047, par l'Acte de 2048, par l'Acte de 2049, par l'Acte de 2050, par l'Acte de 2051, par l'Acte de 2052, par l'Acte de 2053, par l'Acte de 2054, par l'Acte de 2055, par l'Acte de 2056, par l'Acte de 2057, par l'Acte de 2058, par l'Acte de 2059, par l'Acte de 2060, par l'Acte de 2061, par l'Acte de 2062, par l'Acte de 2063, par l'Acte de 2064, par l'Acte de 2065, par l'Acte de 2066, par l'Acte de 2067, par l'Acte de 2068, par l'Acte de 2069, par l'Acte de 2070, par l'Acte de 2071, par l'Acte de 2072, par l'Acte de 2073, par l'Acte de 2074, par l'Acte de 2075, par l'Acte de 2076, par l'Acte de 2077, par l'Acte de 2078, par l'Acte de 2079, par l'Acte de 2080, par l'Acte de 2081, par l'Acte de 2082, par l'Acte de 2083, par l'Acte de 2084, par l'Acte de 2085, par l'Acte de 2086, par l'Acte de 2087, par l'Acte de 2088, par l'Acte de 2089, par l'Acte de 2090, par l'Acte de 2091, par l'Acte de 2092, par l'Acte de 2093, par l'Acte de 2094, par l'Acte de 2095, par l'Acte de 2096, par l'Acte de 2097, par l'Acte de 2098, par l'Acte de 2099, par l'Acte de 2100, par l'Acte de 2101, par l'Acte de 2102, par l'Acte de 2103, par l'Acte de 2104, par l'Acte de 2105, par l'Acte de 2106, par l'Acte de 2107, par l'Acte de 2108, par l'Acte de 2109, par l'Acte de 2110, par l'Acte de 2111, par l'Acte de 2112, par l'Acte de 2113, par l'Acte de 2114, par l'Acte de 2115, par l'Acte de 2116, par l'Acte de 2117, par l'Acte de 2118, par l'Acte de 2119, par l'Acte de 2120, par l'Acte de 2121, par l'Acte de 2122, par l'Acte de 2123, par l'Acte de 2124, par l'Acte de 2125, par l'Acte de 2126, par l'Acte de 2127, par l'Acte de 2128, par l'Acte de 2129, par l'Acte de 2130, par l'Acte de 2131, par l'Acte de 2132, par l'Acte de 2133, par l'Acte de 2134, par l'Acte de 2135, par l'Acte de 2136, par l'Acte de 2137, par l'Acte de 2138, par l'Acte de 2139, par l'Acte de 2140, par l'Acte de 2141, par l'Acte de 2142, par l'Acte de 2143, par l'Acte de 2144, par l'Acte de 2145, par l'Acte de 2146, par l'Acte de 2147, par l'Acte de 2148, par l'Acte de 2149, par l'Acte de 2150, par l'Acte de 2151, par l'Acte de 2152, par l'Acte de 2153, par l'Acte de 2154, par l'Acte de 2155, par l'Acte de 2156, par l'Acte de 2157, par l'Acte de 2158, par l'Acte de 2159, par l'Acte de 2160, par l'Acte de 2161, par l'Acte de 2162, par l'Acte de 2163, par l'Acte de 2164, par l'Acte de 2165, par l'Acte de 2166, par l'Acte de 2167, par l'Acte de 2168, par l'Acte de 2169, par l'Acte de 2170, par l'Acte de 2171, par l'Acte de 2172, par l'Acte de 2173, par l'Acte de 2174, par l'Acte de 2175, par l'Acte de 2176, par l'Acte de 2177, par l'Acte de 2178, par l'Acte de 2179, par l'Acte de 2180, par l'Acte de 2181, par l'Acte de 2182, par l'Acte de 2183, par l'Acte de 2184, par l'Acte de 2185, par l'Acte de 2186, par l'Acte de 2187, par l'Acte de 2188, par l'Acte de 2189, par l'Acte de 2190, par l'Acte de 2191, par l'Acte de 2192, par l'Acte de 2193, par l'Acte de 2194, par l'Acte de 2195, par l'Acte de 2196, par l'Acte de 2197, par l'Acte de 2198, par l'Acte de 2199, par l'Acte de 2200, par l'Acte de 2201, par l'Acte de 2202, par l'Acte de 2203, par l'Acte de 2204, par l'Acte de 2205, par l'Acte de 2206, par l'Acte de 2207, par l'Acte de 2208, par l'Acte de 2209, par l'Acte de 2210, par l'Acte de 2211, par l'Acte de 2212, par l'Acte de 2213, par l'Acte de 2214, par l'Acte de 2215, par l'Acte de 2216, par l'Acte de 2217, par l'Acte de 2218, par l'Acte de 2219, par l'Acte de 2220, par l'Acte de 2221, par l'Acte de 2222, par l'Acte de 2223, par l'Acte de 2224, par l'Acte de 2225, par l'Acte de 2226, par l'Acte de 2227, par l'Acte de 2228, par l'Acte de 2229, par l'Acte de 2230, par l'Acte de 2231, par l'Acte de 2232, par l'Acte de 2233, par l'Acte de 2234, par l'Acte de 2235, par l'Acte de 2236, par l'Acte de 2237, par l'Acte de 2238, par l'Acte de 2239, par l'Acte de 2240, par l'Acte de 2241, par l'Acte de 2242, par l'Acte de 2243, par l'Acte de 2244, par l'Acte de 2245, par l'Acte de 2246, par l'Acte de 2247, par l'Acte de 2248, par l'Acte de 2249, par l'Acte de 2250, par l'Acte de 2251, par l'Acte de 2252, par l'Acte de 2253, par l'Acte de 2254, par l'Acte de 2255, par l'Acte de 2256, par l'Acte de 2257, par l'Acte de 2258, par l'Acte de 2259, par l'Acte de 2260, par l'Acte de 2261, par l'Acte de 2262, par l'Acte de 2263, par l'Acte de 2264, par l'Acte de 2265, par l'Acte de 2266, par l'Acte de 2267, par l'Acte de 2268, par l'Acte de 2269, par l'Acte de 2270, par l'Acte de 2271, par l'Acte de 2272, par l'Acte de 2273, par l'Acte de 2274, par l'Acte de 2275, par l'Acte de 2276, par l'Acte de 2277, par l'Acte de 2278, par l'Acte de 2279, par l'Acte de 2280, par l'Acte de 2281, par l'Acte de 2282, par l'Acte de 2283, par l'Acte de 2284, par l'Acte de 2285, par l'Acte de 2286, par l'Acte de 2287, par l'Acte de 2288, par l'Acte de 2289, par l'Acte de 2290, par l'Acte de 2291, par l'Acte de 2292, par l'Acte de 2293, par l'Acte de 2294, par l'Acte de 2295, par l'Acte de 2296, par l'Acte de 2297, par l'Acte de 2298, par l'Acte de 2299, par l'Acte de 2300, par l'Acte de 2301, par l'Acte de 2302, par l'Acte de 2303, par l'Acte de 2304, par l'Acte de 2305, par l'Acte de 2306, par l'Acte de 2307, par l'Acte de 2308, par l'Acte de 2309, par l'Acte de 2310, par l'Acte de 2311, par l'Acte de 2312, par l'Acte de 2313, par l'Acte de 2314, par l'Acte de 2315, par l'Acte de 2316, par l'Acte de 2317, par l'Acte de 2318, par l'Acte de 2319, par l'Acte de 2320, par l'Acte de 2321, par l'Acte de 2322, par l'Acte de 2323, par l'Acte de 2324, par l'Acte de 2325, par l'Acte de 2326, par l'Acte de 2327, par l'Acte de 2328, par l'Acte de 2329, par l'Acte de 2330, par l'Acte de 2331, par l'Acte de 2332, par l'Acte de 2333, par l'Acte de 2334, par l'Acte de 2335, par l'Acte de 2336, par l'Acte de 2337, par l'Acte de 2338, par l'Acte de 2339, par l'Acte de 2340, par l'Acte de 2341, par l'Acte de 2342, par l'Acte de 2343, par l'Acte de 2344, par l'Acte de 2345, par l'Acte de 2346, par l'Acte de 2347, par l'Acte de 2348, par l'Acte de 2349, par l'Acte de 2350, par l'Acte de 2351, par l'Acte de 2352, par l'Acte de 2353, par l'Acte de 2354, par l'Acte de 2355, par l'Acte de 2356, par l'Acte de 2357, par l'Acte de 2358, par l'Acte de 2359, par l'Acte de 2360, par l'Acte de 2361, par l'Acte de 2362, par l'Acte de 2363, par l'Acte de 2364, par l'Acte de 2365, par l'Acte de 2366, par l'Acte de 2367, par l'Acte de 2368, par l'Acte de 2369, par l'Acte de 2370, par l'Acte de 2371, par l'Acte de 2372, par l'Acte de 2373, par l'Acte de 2374, par l'Acte de 2375, par l'Acte de 2376, par l'Acte de 2377, par l'Acte de 2378, par l'Acte de 2379, par l'Acte de 2380, par l'Acte de 2381, par l'Acte de 2382, par l'Acte de 2383, par l'Acte de 2384, par l'Acte de 2385, par l'Acte de 2386, par l'Acte de 2387, par l'Acte de 2388, par l'Acte de 2389, par l'Acte de 2390, par l'Acte de 2391, par l'Acte de 2392, par l'Acte de 2393, par l'Acte de 2394, par l'Acte de 2395, par l'Acte de 2396, par l'Acte de 2397, par l'Acte de 2398, par l'Acte de 2399, par l'Acte de 2400, par l'Acte de 2401, par l'Acte de 2402, par l'Acte de 2403, par l'Acte de 2404, par l'Acte de 2405, par l'Acte de 2406, par l'Acte de 2407, par l'Acte de 2408, par l'Acte de 2409, par l'Acte de 2410, par l'Acte de 2411, par l'Acte de 2412, par l'Acte de 2413, par l'Acte de 2414, par l'Acte de 2415, par l'Acte de 2416, par l'Acte de 2417, par l'Acte de 2418, par l'Acte de 2419, par l'Acte de 2420, par l'Acte de 2421, par l'Acte de 2422, par l'Acte de 2423, par l'Acte de 2424, par l'Acte de 2425, par l'Acte de 2426, par l'Acte de 2427, par l'Acte de 2428, par l'Acte de 2429, par l'Acte de 2430, par l'Acte de 24